



CS CONDUITE D'UN ÉLEVAGE BOVIN LAIT

Voies de formation

- ☒ Apprentissage
- ☒ Formation professionnelle
- ☒ VAE

Métiers visés

Salarié d'élevage laitier bovin ;
Agriculteur Producteur ;
Responsable d'élevage laitier
Vacher hautement qualifié ;
Éleveur de vaches laitières ;

Contenu de la formation

L'apprenant est responsable d'un élevage et peut travailler de manière autonome ou en collaboration avec des salariés. Il doit être capable d'effectuer toutes les tâches liées à l'élevage, telles que la traite, la culture et la distribution de l'alimentation, le contrôle de l'état de santé et les soins aux animaux, ainsi que la maîtrise de la reproduction et la maintenance des bâtiments. Il est également chargé d'organiser le travail quotidien tout en respectant les règles de sécurité.

Objectifs

Assurer le pilotage technico-économique d'un élevage bovin lait
Réaliser les travaux liés à la conduite d'un élevage bovin lait

Modalités et moyens pédagogiques

- Supports de formation
- Salles de cours et informatique
- Ateliers
- Pratiques professionnelles sur site ou en extérieur
- Visites d'entreprises
- Réunions techniques professionnelles
- Interventions de partenaires professionnels

À savoir

L'apprenant peut bénéficier d'un financement et d'une rémunération selon son statut.

Poursuite de formation

CS dans le domaine agricole

En savoir plus. Consulter nos indicateurs de performances directement sur notre site web.

Cadre de formation	En apprentissage	En formation professionnelle
Prérequis	Être âgé de 18 ans Pas de limite d'âge pour une personne reconnue travailleur handicapé Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 dans le domaine forestier ou paysager Possibilité de dérogation selon des conditions particulières	
Conditions d'admission	Avoir un maître d'apprentissage Satisfaire à un entretien individuel de positionnement	Satisfaire à un entretien individuel de positionnement
Durée	1 an dont 12 semaines en centre, reste du temps en entreprise	
Evaluation	Tout au long de la formation sous forme de pratiques explicitées et d'entretien d'explicitation	

Modalités du parcours de formation / Validation de blocs de compétences

- 2 Unités Capitalisables Nationales

Chaque UC correspond à un bloc de compétences. Diplôme obtenu sous réserve de l'obtention de la totalité des Unités Capitalisables. Possibilité de valider de 1 à plusieurs UC.

Délais d'accès à l'action

1 session par an

